

# Vers une fermeture de classe à Bernières-sur-Mer ? Familles et élus se mobilisent



Les familles de l'école de Bernières-sur-Mer se sont rassemblées autour des élus, pour se mobiliser contre la probable fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. Ouest-France

Ce lundi 20 mars 2023 dans l'après-midi, la sortie de l'école était morose avec l'annonce d'une probable fermeture de classe à Bernières-sur-Mer (Calvados). Une mesure injustifiée aux yeux des familles, des élus locaux et des 500 signataires d'une pétition.

L'incompréhension est palpable chez les familles de l'école de Bernières-sur-Mer : [la carte scolaire de la rentrée prochaine](#), décidée en commission vendredi 24 mars 2023, devrait supprimer une classe alors que les effectifs sont constants. « **Avec le projet de 2 000 fermetures de postes au niveau national, Bernières risque d'avoir une fermeture de classe. Cette décision [impacte plus fortement les milieux ruraux](#) et c'est dommageable** », annonce le maire.

Thomas Dupont-Federici poursuit : « **Nous travaillons actuellement pour mobiliser les parents à inscrire leurs enfants dans l'école de la commune. Nous avons un lotissement à venir, avec des logements attractifs pour les familles et l'indice de positionnement social le plus faible de la côte. Il faut conserver une réelle qualité d'enseignement avec des effectifs maîtrisés sur huit classes, étant donné les objectifs de mixité sociale.** »

### Banderoles et manifestation

Des banderoles ont été déposées dans la commune par les parents d'élèves : « **On a recueilli 550 signatures à la pétition, on a écrit une lettre ouverte à l'inspection académique, on a obtenu le soutien de Bertrand Bouyx, notre député. Cette fermeture est incohérente : il nous faudrait 175 inscriptions or, les enfants ayant déménagé doivent attendre leur radiation en juin pour pouvoir s'inscrire, commentent plusieurs d'entre eux. La loi exige des effectifs inférieurs à 24 élèves par classe en Grande section, CP et CE1. En supprimant la 8<sup>e</sup> classe pour 175 élèves, on passe à 25. Et chaque année, l'école accepte des enfants supplémentaires, donc ce choix est injustifié.** »

Quant au conseiller départemental et régional Cédric Nouvelot, il a écrit à l'inspection académique pour qu'elle revienne sur sa décision, « **qui surchargerait des classes, serait contraire à l'attractivité et à la dynamique impulsée sur notre canton avec les travaux dans nos deux collèges publics. Ces décisions nationales vont à l'encontre du travail engagé par les élus locaux et leurs partenaires sur nos territoires.** »

Une manifestation est prévue devant l'inspection académique ce mercredi 22 mars 2023 à midi. Une réunion définissant le projet de carte scolaire doit avoir lieu ce vendredi, avant la validation du comité départemental de l'Éducation nationale, le lundi suivant.